

# ANNEXE

# 1<sub>/1</sub>

# AXE 1 :

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

### FICHE ACTIONS

OBJECTIFS	ACTIONS
<b>1 - Etoffer l'offre de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> recours</b>	1. Créer des groupes qualité sur le territoire de Quimperlé Communauté
	2. Afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire de Quimperlé Communauté, inciter au développement des projets architecturaux hébergeant des maisons et pôles de santé sur le territoire, par le biais d'un fond de concours
	3. Promouvoir le territoire auprès des étudiants et professionnels de santé par le biais d'une plaquette
	4. Développer les modalités d'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels
<b>2 - Développer les conditions d'une meilleure coordination des acteurs et fluidifier les parcours de santé</b>	1. Afin de simplifier et d'optimiser le parcours des usagers, promouvoir et développer des instances de coordination, d'intégration entre les professionnels du territoire
	2. Communiquer sur l'organisation de la permanence des soins auprès des professionnels et du grand public
	3. Favoriser le lien villes/hôpital pour éviter les ruptures dans les parcours de santé
<b>3 - Améliorer l'accès aux soins et aux droits pour les publics précaires</b>	1. Favoriser l'accès à la santé des bénéficiaires du RSA
	2. Former les professionnels, élus et bénévoles à la thématique de l'accès aux droits
<b>4 - Améliorer l'accès aux soins en santé mentale</b>	1. Initier une dynamique de promotion de la santé mentale en lien avec les acteurs de la périnatalité
<b>5 - Améliorer l'accès aux soins en addictologie</b>	1. Améliorer la réduction des risques chez les usagers de drogues sur le territoire de Quimperlé Communauté
	2. Améliorer l'offre de proximité en addictologie en lien avec le CSAPA et le premier recours

# FICHE ACTION 1.1.1

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 1 - ETOFFER L'OFFRE DE 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> RECOURS

ACTION 1 - CRÉER DES GROUPES QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

PILOTAGE

ASSOCIATION DES MÉDECINS DU PAYS DE QUIMPERLÉ (AMPQ)

<b>Contexte</b>	Suite aux rencontres organisées dans le cadre du diagnostic, les professionnels de santé et élus ont partagé les constats et besoins suivants : Souhait de travailler ensemble, Sentiment d'isolement de certains professionnels; Absence de groupe qualité sur le territoire.	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Développer les échanges interprofessionnels par la création d'un groupe qualité interprofessionnel et d'un groupe qualité Médecins Généralistes dans le cadre du dispositif groupe qualité développé par l'Agence Régionale de Santé	
<b>Description action</b>	Mise en place de groupes qualité sur le territoire de Quimperlé Communauté, Favoriser l'expérimentation d'un groupe qualité pluri-professionnel sur le territoire de Quimperlé Communauté.	
<b>Modalités d'intervention</b>	Constituer les groupes qualité, se rapprocher du groupe qualité de Rosporden, Solliciter l'appui de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS Médecins libéraux) pour candidater au dispositif régional qualité mis en place par l'ARS, Elaboration d'un projet de groupe qualité pluri professionnel à soumettre à l'ARS.	
<b>Public cible</b>	Médecins généralistes et autres professionnels de santé libéraux de Quimperlé Communauté	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Projets des associations de professionnels de santé du territoire	
<b>Budget et financement</b>	Budget - Groupe qualité médecin (≈ 2000€/médecin/an) Budget groupe qualité pluri professionnel : A déterminer	Financement ARS à solliciter : fonds d'intervention régional (FIR)
<b>Partenariat</b>	Agence Régionale de Santé - Union Régionale des Professionnels de Santé - Quimperlé Communauté (appui logistique) - Association des professionnels de santé libéraux du territoire (Bannalec, Mellac) - Association Locale de Santé de Scaër - Associations des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Mobilisation et participation des professionnels de santé, Financement ARS (FIR) : demande de création d'un groupe qualité médecins généralistes sur le site, dans le cadre des groupes qualité accompagnés en Bretagne et demande d'expérimentation d'un financement pour la nouvelle modalité de groupe qualité pluri professionnel.	
<b>Evaluation et suivi</b>	Mise en place d'un ou des groupe(s) qualité, Nombre de réunions et de participants, Satisfaction des participants, Les critères d'évaluation pourront être précisés dans le cadre des groupes qualité.	

# FICHE ACTION 1.1.2

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 1 - ETOFFER L'OFFRE DE 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> RECOURS

ACTION 2 – AFIN DE FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ, INCITER AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ARCHITECTURAUX HÉBERGEANT DES MAISONS ET PÔLES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE, PAR LE BIAIS D'UN FOND DE CONCOURS

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

<b>Contexte</b>	Suite aux rencontres organisées dans le cadre du diagnostic, les professionnels de santé et élus ont partagé les constats et besoins suivants : Nécessité de réfléchir au développement de maisons de santé pluri professionnelles à une échelle intercommunale, Souhait de travailler ensemble, Sentiment d'isolement de certains professionnels, Coûts importants de l'hébergement des maisons et pôles de santé.	
<b>Objectif spécifique</b>	Favoriser le développement des maisons de santé pluri professionnelles sur le territoire, dont le projet est labellisé par l'ARS.	
<b>Description action</b>	Proposition d'un fond de concours pour la construction et/ou l'amélioration de maisons de santé pluri professionnelles hébergeant des professionnels dont le projet de santé a été validé par l'ARS, Evaluation des aides à l'investissement pour les projets immobiliers de maisons de santé : Etat (FNADT et DETR, conseil régional et conseil départemental,..)	
<b>Modalités d'intervention</b>	Rédaction du fond de concours (définition du cadre, méthodologie, moyens alloués), Communication du fond de concours, Etude des dossiers, Levée des fonds, Accompagnement et suivi des projets retenus.	
<b>Public cible</b>	Professionnels de santé et élus de Quimperlé Communauté	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Projets des associations de professionnels de santé du territoire, Cadre défini au niveau régional sur les aides susceptibles d'être allouées au développement des pôles de santé pluri professionnels, Schéma d'accessibilité aux services du Conseil Départemental du Finistère.	
<b>Budget et financement</b>	Budget : 100 000€/an sur 3 ans	Financement : Quimperlé Communauté
<b>Partenariat</b>	Communes de Quimperlé Communauté - Association des Médecins du Pays de Quimperlé - Associations des Professionnels de Santé du pays de Quimperlé.	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Projets validés par l'ARS, Projets retenus au fond de concours.	
<b>Evaluation et suivi</b>	Nombre de structures aidées, Nombre de professionnels installés sur le territoire depuis la mise en place de la mesure.	

# FICHE ACTION 1.1.3

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 1 - ETOFFER L'OFFRE DE 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> RECOURS

ACTION 3 - PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ PAR LE BIAIS D'UNE PLAQUETTE

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

<b>Contexte</b>	<p>L'accueil de stagiaires constitue un levier pour répondre aux problématiques de démographie des professionnels de santé. Le Centre Hospitalier accueille régulièrement des internes et des étudiants en formation médicale et paramédicale. Les médecins maitres de stage accueillent également des étudiants.</p> <p>Les difficultés identifiées par les étudiants :</p> <p>Logement, Déplacements (entre le lieu de stage et l'université), Connaissance du lieu de stage.</p> <p>Afin de favoriser la venue des étudiants et médecins, il est nécessaire de communiquer sur les atouts du territoire en termes d'exercice, mais aussi sur la qualité de vie.</p>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Renforcer l'attractivité du territoire, Communiquer sur la qualité de vie et les services existants sur le territoire, auprès des étudiants en médecine et médecins.</p>	
<b>Description action</b>	<p>Réalisation d'une plaquette présentant le territoire de la Quimperlé Communauté (qualité de vie et structures de santé), à destination des étudiants en médecine, des médecins remplaçants et des stagiaires professionnels de santé, Participation au « Generalist Dating » en octobre 2016.</p>	
<b>Modalités d'intervention</b>	<p>Réalisation d'une plaquette de présentation du territoire :</p> <p>Réalisation de la plaquette en collaboration avec le service communication de Quimperlé Communauté, les instituts de formation en médecine et instituts de formation paramédicale en région, le centre hospitalier, les professionnels de santé du territoire, les réseaux de santé,</p> <p>Communication de la plaquette, sous forme papier et via internet, au sein des universités de médecine, hôpitaux, instituts de formation paramédicale, auprès des maitres de stage etc.</p> <p>Participation au « Generalist Dating » : Préparation d'un support vidéo et participation au « Generalist Dating » de Brest.</p>	
<b>Public cible</b>	<p>Etudiants en médecine et formations paramédicales, médecins remplaçants, médecins souhaitant s'installer, futurs professionnels de santé et notamment futurs intervenants en santé mentale.</p>	
<b>Territoire</b>	<p>Quimperlé Communauté</p>	
<b>Calendrier</b>	<p>2016-2019</p>	
<b>Lien et contextualisation</b>	<p>Pacte territoire santé</p>	
<b>Budget et financement</b>	<p>Budget :</p> <p>Création de la plaquette : Service communication de Quimperlé Communauté, Impression et distribution de la plaquette : 4000 €.</p>	<p>Financement :</p> <p>Quimperlé Communauté</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Agence Régionale de Santé - Centre Hospitalier de Quimperlé - Association des Médecins du Pays de Quimperlé - Associations des Professionnels du Pays de Quimperlé - Office du tourisme « Quimperlé Terre Océane ».</p>	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	<p>Pertinence de l'outil, Mise à jour de l'outil, Distribution de la plaquette.</p>	
<b>Evaluation et suivi</b>	<p>Conditions d'élaboration de la plaquette d'information : nombre d'acteurs sollicités, nombre de réunions organisées, Nombre de plaquettes éditées et distribuées, Retours des professionnels et étudiants sur l'outil, Nombre de contacts pris suite au « Generalist Dating ».</p>	

# FICHE ACTION 1.1.4

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF - ETOFFER L'OFFRE DE 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> RECOURS

ACTION 4 - DÉVELOPPER LES MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

<b>Contexte</b>	L'accueil de stagiaires constitue un levier pour répondre aux problématiques de démographie des professionnels de santé. Le Centre Hospitalier accueille régulièrement des internes et des stagiaires des différentes professions de santé. Les médecins maitres de stage accueillent également des étudiants. Les difficultés identifiées par les étudiants : Logement, Déplacements (entre le lieu de stage et l'université), Connaissance du lieu de stage.	
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer l'accueil des stagiaires et favoriser la maîtrise de stage sur le territoire.	
<b>Description action</b>	Organiser des rencontres régulières des internes et des stagiaires professionnels de santé pour échanger sur le vécu de leur stage au sein de Quimperlé Communauté, Evaluer les solutions d'hébergement des internes et stagiaires professionnels de santé de l'hôpital et du secteur libéral, Développer et renforcer les échanges avec les universités de médecine de Brest, Rennes et Nantes afin de : faciliter la venue de stagiaires sur le territoire de Quimperlé Communauté et envisager des cours par vidéoconférence, Créer des liens avec les associations d'internes des universités. Sensibiliser et informer les médecins généralistes et les autres professionnels de santé du territoire à la maîtrise de stage	
<b>Modalités d'intervention</b>	Organisation de rencontres avec les internes et éventuellement les autres stagiaires professionnels de santé sur le territoire, 2 fois par an, Recensement des possibilités d'hébergement à destination des internes (hôpital et libéral) et proposition de pistes d'amélioration le cas échéant, Prise de contact et rencontre des écoles de professionnels de santé, Transmission d'informations sur la maîtrise de stage aux médecins généralistes et aux autres professionnels de santé du territoire en lien avec les universités et les instituts de formation paramédicaux.	
<b>Public cible</b>	Etudiants en médecine et formations paramédicales, médecins remplaçants et autres professionnels de santé remplaçant.	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Politiques du Conseil Départemental et Régional (transport, hébergement, formation), Stratégie de développement des départements de médecine générale.	
<b>Budget et financement</b>	Budget : Frais de réception lors des rencontres avec les internes et stagiaires (restauration : 300€/an (150*2)), Frais liés à la mise en œuvre d'actions visant à développer des solutions d'accueil.	Financement Frais de réception : Quimperlé Communauté Frais liés à la mise en œuvre d'actions visant à développer des solutions d'accueil : à solliciter selon les besoins du territoire.
<b>Partenariat</b>	Centre Hospitalier de Quimperlé - Association des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé - Association des Médecins du Pays de Quimperlé - Universités de médecine - Universités et instituts de formation des professionnels paramédicaux - Communes de Quimperlé Communauté.	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Mobilisation du public cible, Harmonisation de l'organisation des départements de médecine générale.	
<b>Evaluation et suivi</b>	Nombres d'internes et stagiaires des professions de santé rencontrés, Nombres d'internes et stagiaires accueillis sur le territoire, Nombre de médecins maitres de stage et professionnels de santé tuteurs de stage notamment les professionnels de santé libéraux.	

# FICHE ACTION 1.2.1

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 2 - DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS ET FLUIDIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ

ACTION 1 – AFIN DE SIMPLIFIER ET D'OPTIMISER LE PARCOURS DES USAGERS, PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER DES INSTANCES DE COORDINATION, D'INTÉGRATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

PILOTAGE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

<b>Contexte</b>	Méconnaissance des réseaux et instances de coordination existants, Difficulté d'identifier les missions de chacun.	
<b>Objectif spécifique</b>	Favoriser le déploiement sur le territoire de Quimperlé Communauté d'un dispositif d'appui à la coordination et d'intégration polyvalent.	
<b>Description action</b>	Promouvoir la participation des acteurs du territoire de Quimperlé Communauté dans le projet en cours de construction à venir à l'échelle du territoire de santé n°3.	
<b>Modalités d'intervention</b>	Information des acteurs du 1 <sup>er</sup> recours, Association des acteurs du 1 <sup>er</sup> recours (sanitaire/social/médico-social) à l'élaboration du dispositif, Concertation de proximité sur l'objectif d'intégration dans le cadre d'un schéma cible de déploiement de dispositif de coordination/intégration.	
<b>Public cible</b>	Acteurs du 1 <sup>er</sup> recours (sanitaire, médico-social, social, etc.)	
<b>Territoire</b>	Partie finistérienne du Territoire de santé n°3.	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Loi de santé « Article 74 : fonction d'appui aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes », Développement des dispositifs MAIA polyvalents (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie).	
<b>Budget et financement</b>	Budget : Installation d'un dispositif MAIA, Redéploiement de moyens de coordination (évolution des réseaux).	Financement sollicité : Dotation ARS au titre des MAIA/ des PTA
<b>Partenariat</b>	Ensemble des acteurs susceptibles d'être engagés dans la concertation en vue de la constitution d'un guichet intégré.	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Mobilisation des acteurs, Reconnaissance du territoire comme niveau souhaitable de concertation de proximité.	
<b>Evaluation et suivi</b>	Mise en place d'une instance de concertation, Production de la structure de coordination/intégration.	

# FICHE ACTION 1.2.2

AXE 2 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 2 - DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS ET FLUIDIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ

ACTION 2 - COMMUNIQUER SUR L'ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS ET DU GRAND PUBLIC

PILOTAGE

ASSOCIATION DES MÉDECINS DU PAYS DE QUIMPERLÉ (AMPQ)

<b>Contexte</b>	Méconnaissance de la permanence des soins et des urgences par les professionnels de santé et le grand public.	
<b>Objectif spécifique</b>	Optimiser l'utilisation du numéro dédié.	
<b>Description action</b>	Sensibiliser à l'existence et l'utilisation du numéro dédié dans le cadre de la permanence des soins et de l'urgence, Partager entre les professionnels l'information quant à l'organisation de la permanence des soins.	
<b>Modalités d'intervention</b>	Information sur les dispositifs de régulation et échanges entre professionnels, Diffusion et mise en ligne des différentes plaquettes publiées sur l'organisation de la permanence des soins ou liens informatiques sur les messages à destination des professionnels de santé ou du grand public, Relais des informations à destination du grand public permettant l'accès à la permanence des soins et des dispositifs d'urgence.	
<b>Public cible</b>	Professionnels de santé et grand public.	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Programme Régional de Santé	
<b>Budget et financement</b>	budget : distribution document de communication (si non dématérialisée)	Financement
<b>Partenariat</b>	Agence Régionale de Santé - Association départementale de la permanence des soins et conseil de l'ordre médecins et chirurgiens-dentistes SAMU - Association des Professionnels de Santé du pays de Quimperlé - Quimperlé Communauté - Centre Hospitalier de Quimperlé	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Utilisation des outils déclinés dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires et des urgences	
<b>Evaluation et suivi</b>	Retours des professionnels sur les actions.	



# FICHE ACTION 1.2.3

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 2 - DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS ET FLUIDIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ

ACTION 3 - FAVORISER LE LIEN VILLE/HÔPITAL POUR ÉVITER LES RUPTURES DANS LES PARCOURS DE SANTÉ

PILOTAGE

CENTRE HOSPITALIER DE QUIMPERLÉ

<b>Contexte</b>	Difficulté pour les praticiens libéraux de joindre un confrère hospitalier pour pouvoir disposer d'un avis médical complémentaire ou prévoir une hospitalisation directe / programmée, Difficulté d'adresser directement des patients au Centre Hospitalier de Bretagne Sud, Délais de transmission du compte-rendu d'hospitalisation vers le médecin traitant insatisfaisant.	
<b>Objectif spécifique</b>	Renforcer les liens entre les médecins hospitaliers et les médecins libéraux.	
<b>Description action</b>	<p><u>Volet 1</u> : Faciliter la communication entre praticiens libéraux et praticiens hospitaliers.</p> <p><u>Volet 2</u> : Travailler sur les modes d'admission à l'hôpital.</p> <p><u>Volet 3</u> : Fluidifier le parcours patient et travailler sur l'organisation des sorties d'hospitalisation : identifier les facteurs de risques d'hospitalisation et de ré-hospitalisation ; renforcer la place accordée à l'information du patient et à la continuité des soins avec les équipes de soins primaires.</p>	
<b>Modalités d'intervention</b>	<p><u>Volet 1</u> : Identifier un numéro d'accès direct dans chaque service hospitalier, pour permettre aux médecins libéraux de contacter facilement un confrère dans chaque service du centre hospitalier de Quimperlé.</p> <p><u>Volet 2</u> : Organiser un temps d'échanges entre les services d'urgences du Centre Hospitalier de Bretagne Sud, du Centre Hospitalier de Quimperlé et les médecins libéraux et en informer Commission Médicale d'Etablissement.</p> <p><u>Volet 3</u> : Organiser les modalités de partage d'informations afin de faciliter les sorties d'hospitalisation.</p>	
<b>Public cible</b>	Médecins et professionnels de santé libéraux et hospitaliers du territoire.	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Projet d'Etablissement du Centre Hospitalier de Quimperlé, Programme territorial de santé, Projets de santé des exercices coordonnés, Développement de l'appui à la coordination des parcours.	
<b>Budget et financement</b>		
<b>Partenariat</b>	Association des Médecins du Pays de Quimperlé - Association des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé - Centre Hospitalier de Bretagne Sud - Centre hospitalier de Quimperlé - Association des Professionnels de Santé Libéraux de Bannalec - Associations des Professionnels de santé de Mellac - Association Locale de Santé à Scaër.	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Mobilisation des professionnels, Capacité de l'appui à la coordination à minimiser les ruptures de parcours et les réadmissions non programmées.	
<b>Evaluation et suivi</b>	Déploiement d'outils permettant la communication entre les professionnels libéraux et hospitaliers, Réunions de concertation sur la problématique des admissions et les sorties d'hospitalisation.	

# FICHE ACTION 1.3.1

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 3 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS POUR LES PUBLICS PRÉCAIRES

ACTION 1 - FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

PILOTAGE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE ET AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

<b>Contexte</b>	<p>Le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Pacte territorial d'insertion développent une action sur l'étude des freins à l'insertion liés aux problématiques de santé des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Cette action est également inscrite dans le plan d'actions du comité départemental « <i>accès aux droits, aux soins et lutte contre la pauvreté</i> » ainsi que dans le cadre du PRAPS (Plan Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins).</p> <p>L'action a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'identifier les problématiques de santé repérées lors de la rédaction du contrat d'engagement réciproque entre le bénéficiaire et le Conseil départemental,</li> <li>de dresser un état des lieux des modalités de prise en compte des problématiques de santé par les professionnels du Conseil départemental, lors de l'entrée des bénéficiaires dans le dispositif et tout au long du parcours,</li> <li>d'identifier les difficultés d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant des problématiques de santé, d'aboutir à des préconisations pour faciliter l'accès aux soins de ce public.</li> </ul>
<b>Objectif spécifique</b>	Favoriser l'accès à la santé des bénéficiaires du RSA
<b>Description action</b>	Suivre le déroulé de l'action sur l'étude des freins à l'insertion, liés aux problématiques de santé des bénéficiaires du RSA (action conjointe Conseil départemental et ARS dans le cadre du pacte territorial d'insertion), S'appuyer sur les préconisations formulées à l'issue de cette étude, pour développer des actions en direction de l'ensemble des publics en situation de précarité <b>à l'échelle de Quimperlé Communauté.</b>
<b>Modalités d'intervention</b>	Identifier les préconisations, issues de l'étude menée dans le cadre du pacte territorial d'insertion, qui concernent tout ou partie du territoire, Elaborer un plan d'actions <b>à l'échelle du territoire, en direction</b> du public en situation de précarité (sans se limiter aux bénéficiaires du RSA).
<b>Public cible</b>	Bénéficiaires du RSA
<b>Territoire</b>	Territoire d'Action Sociale Quimperlé-Concarneau
<b>Calendrier</b>	2016
<b>Lien et contextualisation</b>	Pacte Territorial d'Insertion du Conseil départemental, Plan d'actions du comité départemental « <i>accès aux droits, aux soins et lutte contre la pauvreté</i> », PRAPS.
<b>Budget et financement</b>	
<b>Partenariat</b>	Quimperlé Communauté- Instance Régionale Education et de Promotion de la Santé
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	
<b>Evaluation et suivi</b>	Inscrire les Critères d'évaluation de l'action précisés dans la fiche projet

# FICHE ACTION 1.3.2

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 3 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS POUR LES PUBLICS PRÉCAIRES

ACTION 2 - FORMER LES PROFESSIONNELS, ÉLUS ET BÉNÉVOLES À LA THÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX DROITS

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ - CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)  
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

<b>Contexte</b>	Méconnaissance des acteurs (usagers, élus, bénévoles et professionnels) de l'ensemble des dispositifs visant à faciliter l'accès aux droits et particulièrement en direction des jeunes, Difficulté des usagers à effectuer des tâches administratives.	
<b>Objectif spécifique</b>	Améliorer la connaissance des professionnels, élus et bénévoles sur les dispositifs existants en termes d'accès aux droits	
<b>Description action</b>	Former / informer les professionnels, les élus et les bénévoles sur la thématique de l'accès aux droits.	
<b>Modalités d'intervention</b>	<p>Le module de formation pourrait être le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sensibilisation aux problèmes de non-accès aux droits</li> <li>les droits spécifiques aux publics précaires et les personnes ressources</li> <li>questions réponses</li> </ul> <p>Modalités d'organisation de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation / information par an, organisée en 2 temps : un après-midi à destination des professionnels et bénévoles et une soirée à destination des élus.</li> <li>Remettre un document / aide mémo synthétique sur les droits des publics précaires</li> <li>Prévoir une fiche d'évaluation</li> <li>Réunion préparatoire des structures intervenantes CPAM, CAF, MSA organisée par Quimperlé Communauté (intervention éventuelle sur Centre Hospitalier de Quimperlé)</li> </ul>	
<b>Public cible</b>	Bénévoles (aide alimentaire, chantiers / associations d'insertion) – Elus – Professionnels (Point Information Jeunesse, Mission locale, Maison des adolescents, Centres Communaux d'Action Sociale, Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Centre Local d'Information et de Coordination, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Etablissements pour personnes âgées, Centre Médico Psychologique, Urgences, etc.)	
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté	
<b>Calendrier</b>	2016-2019	
<b>Lien et contextualisation</b>	Pacte Territorial d'Insertion, Programme Régional de Santé, Programme régional d'accès à la prévention et aux soins.	
<b>Budget et financement</b>	Budget : la location de salles, la communication, la publication des « Aides mémos », les frais de déplacements, les frais de collation.	Financement : Quimperlé Communauté
<b>Partenariat</b>	Centre Hospitalier de Quimperlé - Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)	
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	identifier les acteurs concernés. Communication en amont	
<b>Evaluation et suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectivité de la mise en place d'un comité de suivi</li> <li>Nombre de réunions du COPIL de suivi,</li> <li>Nombre d'actions mises en place</li> <li>Effectivité de la mise en place d'un tableau de reporting des actions</li> </ul>	

# FICHE ACTION 1.4.1

AXE 1- AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN SANTÉ MENTALE

ACTION 1 – INITIER UNE DYNAMIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE AVEC LES ACTEURS DE LA PÉRINATALITÉ

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

<b>Contexte</b>	<p>Lors des groupes de travail organisés dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé les acteurs ont partagé plusieurs constats :</p> <p>Nécessité de renforcer la prévention et la promotion de la santé mentale chez les plus jeunes afin d'agir en amont des comportements « problématiques »,</p> <p>Moyens de prise en charge limités sur le territoire (un Centre médico Psychologique Infantile),</p> <p>Absence de temps de rencontre entre les acteurs de la périnatalité du territoire</p> <p>Défaut de préparation à la parentalité, les parents peuvent se sentir isolés suite à la naissance de leur enfant.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	Initier une dynamique de prévention de la santé mentale en lien avec les acteurs de la périnatalité
<b>Description action</b>	<p>Réunir les acteurs de la périnatalité du territoire afin de :</p> <p>Partager leurs constats sur le territoire,</p> <p>Présenter leurs missions respectives et d'échanger sur leurs pratiques,</p> <p>Développer d'éventuels projets et actions sur le territoire, en particulier sur la prévention et promotion de la santé mentale.</p>
<b>Modalités d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions de concertation avec les acteurs et professionnels de la périnatalité</li> <li>• Relayer les dispositifs existants</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Acteurs de la périnatalité : Centre de Planification et d'Education Familiale - Professionnels libéraux (sages-femmes, médecins généralistes, psychomotriciens, psychologues, etc.) - Protection maternelle et Infantile - Puéricultrice - Pôle mère-enfants du CHBS - Centre de périnatalité de proximité (Centre Hospitalier de Quimperlé). Agence Régionale de Santé.
<b>Territoire</b>	Quimperlé Communauté
<b>Calendrier</b>	2016-2019
<b>Lien et contextualisation</b>	Projet régional de Santé,
<b>Budget et financement</b>	
<b>Partenariat</b>	<p>Centre De Périnatalité de Proximité,</p> <p>Réseau Périnatalité 56.</p> <p>Conseil Départemental - Protection maternelle et Infantile.</p> <p>CAF</p> <p>ARS</p>
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	Mobilisation des acteurs de la périnatalité
<b>Evaluation et suivi</b>	<p>Tenue de la réunion</p> <p>Nombre de personnes présentes</p>

# FICHE ACTION 1.5.1

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

OBJECTIF 5 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ADDICTOLOGIE

ACTION 1 - AMÉLIORER LA RÉDUCTION DES RISQUES CHEZ LES USAGERS DE DROGUES SUR LE TERRITOIRE DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

PILOTAGE

**CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES (CAARUD) DU FINISTÈRE**

<b>Contexte et constats</b>	<p>Le CAARUD est géré par l'association Aides, qui est basée à Brest. Il tient une permanence une fois par mois à Quimperlé au sein du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de Quimperlé. Il effectue un travail de proximité sur la ville de Quimperlé.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic régional sur les CAARUD, paru en 2014, il a été mis en évidence l'augmentation de l'usage d'héroïne, d'opiacés et des pratiques d'injection sur le territoire.</p> <p>Malgré tout, les acteurs font le constat que le CAARUD reste insuffisamment repéré sur le territoire de Quimperlé Communauté.</p> <p>Existence d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) intégrant la participation du CAARUD.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Améliorer l'accessibilité de l'antenne du CAARUD à Quimperlé,</p> <p>Développer la couverture territoriale sur le territoire de Quimperlé Communauté,</p> <p>Centrer l'action du CAARUD sur les usagers de drogues les plus précarisés,</p> <p>Faire connaître la réduction des risques et les missions du CAARUD,</p> <p>Renforcer l'accessibilité au matériel de réduction des risques, en particulier en renforçant le lien avec les officines de pharmacie.</p>
<b>Description action</b>	<p>Organiser les permanences du CAARUD dans un lieu plus adapté,</p> <p>Mettre en place des formations d'acteurs relais, à identifier, en milieu rural,</p> <p>Développer le lien avec les partenaires du secteur social et notamment les Centres Communaux d'Action Sociale,</p> <p>Renforcer une communication, adaptée sur le territoire de Quimperlé Communauté en s'appuyant sur les outils régionaux</p> <p>Sensibiliser les pharmaciens d'officine de Quimperlé Communauté à la réduction des risques.</p> <p>Réaliser un diagnostic de faisabilité de mise en place d'un programme d'échanges de seringues sur le territoire de Quimperlé Communauté.</p>
<b>Modalités d'intervention</b>	<p>Organiser une première rencontre afin de partager les constats, de définir les objectifs communs et la mise en œuvre des volets de l'action.</p>
<b>Public cible</b>	<p>Usagers de drogues - Partenaires du secteur social - Pharmaciens d'officine - Professionnels de premier recours</p>
<b>Territoire</b>	<p>Quimperlé Communauté</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2016-2019</p>
<b>Lien et contextualisation</b>	<p>Projet Régional de Santé</p> <p>Programme Territorial de Santé</p> <p>Plan régional d'actions pour les CAARUD bretons</p>
<b>Budget et financement</b>	<p>Crédits médico-sociaux</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Pharmaciens d'officines - URPS Pharmaciens - Acteurs du domaine social - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) - Quimperlé Communauté - Ville de Quimperlé - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Agence Régionale de Santé Bretagne.</p>
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	<p>Mobilisation des crédits médico-sociaux</p> <p>Intérêt affirmé des pharmaciens de ville pour participer à la réduction des risques.</p>
<b>Evaluation et suivi</b>	<p>Date ouverture de la nouvelle permanence du CAARUD</p> <p>Nombre d'acteurs relais formés</p>

# FICHE ACTION 1.5.2

AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS A

OBJECTIF 5 - AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ADDICTOLOGIE

ACTION 2 - AMÉLIORER L'OFFRE DE PROXIMITÉ EN ADDICTOLOGIE EN LIEN AVEC LE CSAPA ET LE PREMIER RECOURS

PILOTAGE

CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) DE QUIMPERLÉ

<b>Contexte</b>	<p>Un Centre de Soins et d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA) polyvalent à Quimperlé géré par le Centre Hospitalier</p> <p>Une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) implantée au sein du CSAPA proposant un temps de présence à la M.J.C de Scaër pendant les vacances scolaires</p> <p>Un Centre Médico-Psychologique (CMP) à Quimperlé et à Scaër et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) à Quimperlé gérés par le CH de Quimperlé</p> <p>Un Centre Médico Psychologique Infantile à Quimperlé avec une antenne à Scaër géré par l'EPSM Gourmelen</p> <p>Plus de 350 professionnels de premier recours</p> <p>De nombreuses associations de professionnels de santé du territoire :</p> <p>Des difficultés d'accessibilité à des soins en addictologie pour les patients éloignés de Quimperlé,</p> <p>Un taux de mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme et cirrhose du foie supérieurs aux données régionales et nationales pour le territoire de santé n°3,</p> <p>Une file active du CSAPA et des CJC en constante augmentation</p> <p>Rôle prépondérant des acteurs de premier recours dans le repérage, la prise en charge et l'orientation des patients,</p> <p>Des complémentarités entre les acteurs de premier recours ; le CSAPA est un levier pour une meilleure prise en charge de proximité,</p> <p>Des outils de communication à destination des acteurs du 1<sup>er</sup> recours peu adaptés.</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Renforcer les compétences des professionnels de premier recours,</p> <p>Améliorer la couverture territoriale du CSAPA,</p> <p>Renforcer l'articulation entre le premier recours et le CSAPA.</p>
<b>Description action</b>	<p>Former les professionnels de premier recours au Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) et à l'entretien motivationnel,</p> <p>Organiser une concertation entre les professionnels de premier recours, le CSAPA et le CMP pour définir l'implantation des antennes et/ou consultations avancées sur le territoire,</p> <p>Recenser les attentes des professionnels de premier recours et du CSAPA pour adapter les modalités d'articulation.</p>
<b>Modalités d'intervention</b>	<p>Les formations seront proposées et dispensées par l'Association Nationale de Prévention en Addictologie et Alcoolologie (ANPAA) à destination des acteurs du 1<sup>er</sup> recours. Une concertation entre l'ANPAA et le CSAPA devrait permettre de contacter les professionnels de 1<sup>er</sup> recours au travers de leurs associations pour leur proposer des modalités d'actions adaptées (formations).</p>
<b>Public cible</b>	<p>Les professionnels du 1<sup>er</sup> recours et les associations les représentant</p> <p>Le CSAPA</p> <p>Les CMP, CMPI et les CATTP</p>
<b>Territoire</b>	<p>Quimperlé Communauté</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2016-2019</p>
<b>Lien et contextualisation</b>	<p>Projet Régional de Santé,</p> <p>Programme Territorial de Santé du territoire n°3,</p> <p>Projets des associations de professionnels de santé,</p> <p>Projet de santé des professionnels du 1<sup>er</sup> recours sur les territoires de Bannalec et Mellac</p>
<b>Budget et financement</b>	<p>A voir dans le cadre des CPOM ANPAA et Crédits médico-sociaux</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Association des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé (APSPQ) - Association des Médecins du Pays de Quimperlé (AMPQ) - Association Locale de Santé A Scaër (ALSAS) - Association des professionnels de santé de Bannalec - Association des professionnels de santé de Mellac - Centre de santé Arzano/Querrien - CMP - CATTP - ANPAA - URPS - Quimperlé Communauté - Agence Régionale de Santé Bretagne.</p>
<b>Contraintes et conditions de réussite</b>	<p>Contraintes de temps liées à l'exercice en libéral pour contribuer à des actions collectives (formation et concertation),</p> <p>Mobilisation des professionnels du 1<sup>er</sup> recours.</p>
<b>Evaluation et suivi</b>	<p>Nombre de formations et taux de participation (Cf. recueil des indicateurs RPIB),</p> <p>Organisation de la concertation : définition et transmission des propositions, taux de réponse,</p> <p>Installation effective d'antennes et/ou consultations avancées.</p>